

L'association Centre Loisirs et Culture, à Eybens (38) recrute un animateur-trice d'accueil de Loisirs 3/11 ans pour les mercredis en période scolaire (7h45-18h30) et/ou les vacances scolaires à partir du 8 janvier 2025.

Fiche de poste

Fonction : Animateur/trice enfance 3/11 ans

MISSIONS

Sous l'autorité hiérarchique de l'équipe de direction de l'accueil de loisirs et sous la responsabilité de la coordinatrice enfance/jeunesse et du directeur de l'association, l'animateur/trice de l'accueil de loisirs :

Général :

- Participe aux événements et manifestations de l'association,
- Participe aux actions partenariales de la ville d'Eybens,

Animation accueil de loisirs :

- Assume les fonctions d'animation
- Est garant de la sécurité physique et affective des publics
- Accueille les enfants et les familles
- Informe et recueille les informations, besoins et souhaits des familles,
- Organise une vie collective de qualité
- Accompagne les enfants dans la vie quotidienne et dans réalisation de leur projet
- Participe à la mise en œuvre et l'évaluation du projet pédagogique,
- Participe à l'élaboration des projets d'animation et d'activités,
- Participe aux réunions de préparation, d'évaluation et de bilan
- Travaille en équipe
- Participe aux réunions d'équipe lors des journées d'accueil des enfants,
- Participe à l'accompagnement des animateurs volontaires,
- Est garant de la continuité pédagogique

Savoir- être :

- Sens du collectif
- Prise d'initiative
- Sens des responsabilités
- Patience
- Ecoute et reformulation
- Être vigilant/e et réactif/ve
- Polyvalence
- Discrétion professionnelle

Savoir- faire :

- Connaissance des publics
- Connaissance de la réglementation relative aux ACM
- Maîtrise des techniques d'animation
- Capacité d'adaptation
- Capacité de communication
- Gestion de conflit

PROFIL

Diplôme professionnel de l'animation (CPJEPS, BPJEPS...) ou BAFA complet (ou équivalent) exigé

Sensibilité aux valeurs de l'Education Nouvelle

Permis B souhaité

PSC1 souhaité

CONDITION D'EMPLOI

Contrat à Durée Déterminée ou Indéterminée

Modulation annuelle de type A de la convention collective ECLAT

Mercredis : 372 heures annualisées et Indice 257 – rémunération brute mensuelle d'environ 460€ lissée sur 12 mois

Mercredis + vacances : 745 heures annualisées et Indice 257 – rémunération brute mensuelle d'environ 920€ lissée sur 12 mois

Candidature à l'attention de M. le Président – mde@clc-asso.fr ou Centre Loisirs et Culture - 27 rue Victor Hugo 38320 Eybens